

République tchèque



Position des femmes dans la prise de décision : **0.57/5**

Position socio-économique des femmes : **1/5**

Violences faites aux femmes : **1.75/5**

COMPRENDRE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La République tchèque affiche les disparités les plus marquées en matière d'emploi entre les femmes et les hommes parents d'enfants de moins de 12 ans, soit 37,7% d'écart. De plus, les femmes en congé de maternité ne reçoivent que 69% de leur salaire - soit la rémunération la plus basse de l'UE - exception faite de la Slovaquie voisine. Le congé parental n'offre aucune flexibilité et encore moins de possibilités de temps partiel (on dénombre 5% seulement de postes à temps partiel). Les structures publiques d'accueil de la petite enfance sont inadéquates, alors que l'équilibre travail/famille est l'un des seuls aspects de l'égalité femmes-hommes reconnus par l'Etat (outre la violence conjugale, sous un angle neutre du point de vue du genre).

Lorsqu'il s'agit d'accéder à des postes à responsabilité, les femmes se heurtent à de nombreux obstacles. Dans la sphère politique, seul le parti des Verts a imposé un quota de femmes sur les listes électorales. Tandis que les femmes politiques reçoivent un net soutien des électrices, elles sont rarement nommées aux postes de pouvoir.

On estime que 38% des femmes font l'expérience de la violence conjugale,²² or, les services aux victimes manquent cruellement : 0,08 places seulement pour 10 000 habitant-e-s en refuge.

TENDANCES :



En février 2012, deux ans après l'échec du gouvernement à désigner un-e ministre des droits humains, une nouvelle présidente du Conseil gouvernemental de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes a été nommée et le Conseil a repris son travail. Un Plan d'action national sur la prévention de la violence conjugale a été approuvé en avril 2011. Quant aux femmes dans la prise de décision, la réforme électorale de 2012 qui entérine l'élection directe du-de la président-e améliore les chances de succès des femmes candidates.



A la suite des élections de 2010, aucune femme n'a été nommée au gouvernement. Depuis lors, seules trois femmes ont décroché des postes ministériels. En outre, une série de détracteurs de l'égalité ont été désignés à des postes de haut vol en tant que conseillers auprès du gouvernement en matière de droits humains. Le cadre institutionnel de l'égalité femmes-hommes a par ailleurs encore été affaibli par l'abolition du ministère des Droits humains et les deux années d'interruption des travaux du Conseil gouvernemental de l'égalité des chances.

Dans l'ensemble, on constate un manque flagrant de volonté politique lorsqu'il s'agit de promouvoir l'égalité femmes-hommes, au-delà des questions d'équilibre entre travail et famille et de violence conjugale. Et même dans ce contexte, le gouvernement tchèque a, jusqu'à présent, refusé de signer la Convention du Conseil de l'Europe sur la violence à l'encontre des femmes. Les restrictions imposées aux naissances à domicile sont une preuve supplémentaire des limites mises au libre choix des femmes.

Points phares

22%

de femmes au parlement

25,5%

de différentiel de salaire entre les femmes et les hommes

3%

des enfants de moins de 3 ans en crèche publique

38,5%

de différentiel femmes-hommes dans les taux d'emploi des parents d'enfants de moins de 12 ans

69%

de Congé de maternité rémunéré

48%

des personnes âgées dépendantes en structure d'accueil

Avortement légal mais pas gratuit

²² Institut de sociologie de l'Académie des Sciences de la République tchèque: Etude internationale sur la violence conjugale à l'encontre des femmes CZ/2003. <http://studie.soc.cas.cz/index.php3?lang=cze&shw=246>